

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

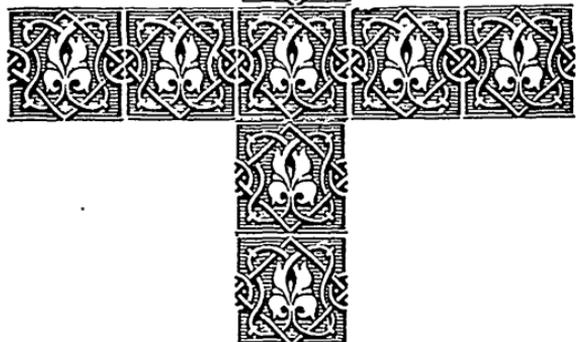
10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

XÈME ANNÉE

No. 11

1er NOVEMBRE

1894



REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DE LA
TERRE SAINTE

BULLETIN MENSUEL
PUBLIÉ PAR LES
FRANCISSCHINS

DE
L'OBSERVANCE
DE
MONTREAL

AVEC L'APPROBATION DU
MINISTRE GENERAL
DE TOUT L'ORDRE DE
ST-FRANÇOIS
ET DE
L'AUTORITE DIOCESAINE



Envoyez \$1.00

PRIX DE

L'ABONNEMENT ANNUEL

Au Gérant

Rue Saint Paul

279

M. G. M. CALARNEAU

Montréal.



SOMMAIRE.



Etude sur le Tiers-Ordre de St François, p. 394. — Question pratique, p. 397. — Stations du chemin de la Croix, p. 399. — Fêtes imposantes chez les PP. Franciscains, p. 403. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 406. — Congrès du Tiers-Ordre Franciscain à Novare, p. 414. — Correspondance de Rome, p. 416. — Petite correspondance, p. 422. — Chronique franciscaine, p. 423. — Remerciements adressés au bon Frère Didace, p. 427. — Nécrologie, p. 429. Les indulgences, p. 429.

AVIS.

i

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



 Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer au plus tôt leur abonnement à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal. Ils recevront aussitôt la *Vie de St François* donnée comme *Prime* aux abonnés de la *Revue*.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.

Xme ANNEE

1894



1 NOVEMBRE

No. 11



Revue du Tiers-Ordre
ET DE LA
Terre - Sainte

Etude sur le Tiers-Ordre de S. François

Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.

LE TIERS-ORDRE DOIT ATTIRER LES HOMMES
A LA PRATIQUE DES VERTUS CHRÉTIENNES.

N IANT le péché original, la franc-maçonnerie enseigne que la nature humaine est parfaite, que toutes ses tendances sont excellentes et qu'il n'y a rien de mieux que de les suivre. Aux paroles elle ajoute les faits : confortable de la vie, théâtres, romans, presse légère, productions pornographiques, il n'est rien que la franc-maçonnerie n'invente et ne propage avec une activité extraordinaire pour faire trouver à l'homme son paradis dans l'ivresse des sens.

Remarquons qu'à l'encontre de la revendication des droits de l'homme, la franc-maçonnerie fait valoir despotiquement les siens

dans la poursuite d'un asservissement général : " Il s'est trouvé dans la franc-maçonnerie des sectaires, dit le Pape, pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens de saturer la multitude de licence et de vices, bien assurés qu'à ces conditions elle serait tout entière dans leurs mains et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux." Les Romains dégénérés, qui ne demandaient què deux choses : *du pain et des spectacles*, acceptaient toutes les servitudes.

Or, avec ces principes qui font du vice et de la vertu des conséquences de tempérament, de milieu, de préjugés, de fanatisme, des produits naturels " comme le sucre et le vitriol," on devine aisément ce que devient l'honnêteté humaine. " Passons sous silence, dit le Pape, ces vertus surnaturelles que personne ne peut ni pratiquer, ni acquérir à moins d'un don spécial de Dieu, vertus dont il est impossible de trouver aucune trace chez ceux qui font profession d'ignorer dédaigneusement la Rédemption du genre humain avec toutes ses conséquences."

Le sensualisme le plus effréné est la suite nécessaire, la morale indispensable et légitime de la négation de Dieu et de tout surnaturel. Or, le sensualisme règne partout, il est devenu un réalisme affreux : réalisme dans la littérature, dans les arts, dans les habitudes de la vie. Le progrès moderne, qui a centuplé la jouissance et supprimé l'effort dans la même proportion, charrie partout le plaisir sensuel avec la vitesse de la vapeur. La sensualité se glisse partout : dans la famille, où l'on recule devant les responsabilités et les charges de la paternité, parce que cela coûte ; dans l'enfant, idole souvent terrible de la famille ; dans le peuple comme dans la classe élevée ; il s'efforce même d'envahir le sanctuaire. Aujourd'hui, on ne sait guère plus vouloir, vouloir quand même, vouloir malgré toutes les difficultés. Encore une fois, la force est dans les machines, et elle a disparu des caractères. Que de catholiques, que d'hommes d'Eglise, à tous degrés, doivent faire ici leur *meâ culpâ* ! En quoi en effet diffère leur pratique de la théorie des francs-maçons ? Ne sont-ils pas plus coupables que les francs-maçons eux-mêmes, puisqu'ils pèchent en pleine lumière ?

Or, cette société qui va à l'effondrement, nous devons, nous, fils du Stigmatisé de l'Alverne, nous devons, dans la mesure de nos humbles efforts, restituer les principes du christianisme qui se résument dans ce mot : *abnégation*.

Le christianisme est le règne de la vertu dans l'universalité de ses rapports et de ses exigences. Or vertu dit effort ; impossible sans effort de pratiquer la vertu ; notre divin chef nous l'enseigne en termes formels : *“ Le royaume des cieux souffre violence ; il n'y a que les violents qui l'emportent d'assaut. Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il me suive.”*

Mais l'abnégation est un mot trop général ; l'homme du monde fait valoir son abnégation, et il en a à sa façon. Celui que mène une passion violente a, lui aussi, une abnégation dévoyée ; j'en appelle à l'ambitieux, au vindicatif, à l'amant désespéré, capables des plus grands sacrifices pour satisfaire la fièvre qui les dévore. Pour nous, chrétiens, l'abnégation reçoit sa forme véritable, sa physionomie complète dans la vertu de pénitence. La pénitence résume tout le dogme et toute la morale. La pénitence nous dit que nous avons été conçus dans le péché, qu'il n'a fallu rien moins que le sang d'un Dieu pour laver notre iniquité, et que ce n'est que par la mortification que nous nous appliquerons la vertu féconde de ce sang. Les Apôtres jetèrent ce mot, cette vertu de pénitence dans la corruption de l'empire romain gangrené, et le levain fit fermenter la masse, et une création nouvelle fut opérée. St François marche sur leurs traces. A la corruption des mœurs, amenée principalement par les rapports de l'Europe chrétienne avec l'Orient plongé dans le plus affreux sensualisme, il oppose l'Évangile dans toute son austérité. Rien d'émoussé dans sa prédication ; elle saisit par sa vigueur et la hardiesse de sa forme, tempérée d'une immense tendresse pour les âmes. Lui et ses disciples sont la pénitence en acte. Suivant la remarque de Thomas de Célano, ils ne se croient appelés qu'à prêcher un Évangile de pénitence.

Ah ! c'est que la pénitence est la vertu dans son expression sanglante, mais nécessaire. Elle nous impose la vertu comme une réparation pour un passé vide de Dieu et qui n'a été que trop plein de nous-mêmes. Elle nous tient dans le présent sur le qui-vive. Elle prévient les funestes surprises de l'avenir. A la conscience pratique de la faute originelle et de ses suites déplorables, que le réveil de nos passions ne cesse de stimuler, elle ajoute les moyens efficaces de ne plus retomber dans le même état, en nous faisant remonter le courant.

Si l'Évangile est un Évangile de pénitence, le Tiers-Ordre,

Edmèe son nom l'indique, est l'Ordre de la pénitence. Pourquoi toutes ces prescriptions, pourquoi ces jeûnes, ces abstinences, pourquoi la fuite du monde et des assemblées bruyantes, bals et théâtres licencieux, pourquoi cette interdiction scrupuleuse de tout ce qui pourrait être pour les passions toujours vivantes, quoique toujours mâtées, ce que serait l'étincelle déterminant l'explosion ? Pourquoi cette recherche minutieuse de toutes les fautes de la journée prescrite chaque jour par la Règle franciscaine ?

Toutes ces prescriptions reposent sur cette conviction que l'homme a péché, qu'il a besoin d'expiation ; que son expiation, vis-à-vis de Dieu, est pour lui en même temps un remède nécessaire qu'il doit prendre à dose continue, sous peine de se laisser asphyxier par les exhalaisons de sa partie inférieure et de l'atmosphère ambiante, toute saturée de sensualisme.

Tertiaires de St François, puissiez-vous de mieux en mieux comprendre cet esprit de pénitence, qui est l'opposé de l'esprit maçonnique et de l'esprit du monde ! Vous serez alors la lumière et le sel des âmes, et le Tiers-Ordre aura fait de vous des chrétiens complets.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



QUESTION PRATIQUE

LE LUXE

VI

Il est temps que je m'arrête. Les personnes de bonne volonté ont dû comprendre suffisamment. D'autres ne manqueront pas, comme cela est déjà arrivé, de comprendre juste le contraire de ce que j'ai écrit : j'en suis fâché ; mais qu'y faire ? Enfin, j'ai appris que j'avais révolutionné certains esprits et que quelques personnes ont renoncé au Tiers-Ordre à cause de ce que j'ai dit.

Ma conscience ne m'accuse pas d'avoir insulté personne ni d'avoir exagéré quoi que ce soit. Si certaines personnes se sont senties froissées, tout ce que je puis conclure, c'est que je leur ai

dit la vérité, qu'elles m'ont très bien compris et qu'elles se sont parfaitement reconnues. Dois-je regretter leur abandon du Tiers-Ordre ? Je ne m'en sens aucune envie. Il vaut mieux qu'elles se soient exécutées elles-mêmes que de se faire renvoyer par le Visiteur ou le Directeur. La Règle est ou n'est pas ; il faut l'observer dans tout son entier ou ne pas s'en mêler. Tout ce que je puis dire à ces personnes, c'est la parole de l'apôtre St Jean parlant de ceux qui avaient abandonné la foi : " Ils se sont retirés du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous ; mais il était nécessaire de montrer que ceux qui sont avec nous ne sont pas tous des nôtres." (I Jean, II, 19.)

Mais si ces personnes veulent être conséquentes avec elles-mêmes, elles ne se contenteront pas d'abandonner le Tiers-Ordre ; je leur ai prouvé que le luxe est absolument opposé aux maximes de l'Évangile. Ce n'est donc pas le Tiers-Ordre seulement, c'est le christianisme lui-même qu'il faut abandonner. Vous ne voulez plus être tertiaires, vous ne serez pas chrétiens non plus.

Après tout cela, on me fera passer pour un esprit chagrin ; on m'accusera de ne vouloir tolérer aucun agrément d'aucune sorte à qui que ce soit. Malgré ce que j'ai écrit plus haut, on répétera, comme on a déjà répété, que je veux avoir tout le monde égal dans ses habillements, ses équipages, ses ameublements, etc.

A cela je réponds que je regrette d'avoir été lu par des personnes qui ne savent pas lire. Mais j'ai écrit tout juste le contraire. *Que chacun suive les règles de la modestie chrétienne, d'après les exigences de sa condition.*

Loin de trouver mauvais de voir des différences, même parmi les Tertiaires, je dis que c'est nécessaire et je condamnerais quiconque voudrait les faire disparaître. N'est-ce pas un spectacle très agréable de voir nos ouvriers ou nos cultivateurs se revêtir d'habits convenables et qui ne rappellent pas le travail les dimanches ou les jours de fête ? Après leur avoir vu courber le front vers la terre pendant une semaine, après avoir constaté leurs privations et leurs fatigues, je suis fier de leur voir redresser le front le dimanche et s'accorder un dédommagement dans leur extérieur. C'est que je me trouve en face d'un peuple libre qui sait dire qu'il compte autant de rois qu'il a de citoyens. Et je répète volontiers le souhait que faisait Henri IV pour les citoyens de sa bonne ville de Paris : " Je voudrais que les plu

faibles pussent mettre la poule au pot-au feu tous les dimanches.⁴¹

Je comprends aussi très bien la légitime satisfaction de ces bons parents qui sont fiers de voir leurs enfants habillés convenablement. Je n'aurai jamais le cœur de leur reprocher les sacrifices qu'ils font pour cela.

Mais c'est toujours à une condition : c'est que tout cela ne sera pas une cause d'orgueil, ni d'aucun de ces désordres que j'ai signalés ; c'est que tout cela n'entraînera pas des dépenses excessives au détriment des parents et de l'avenir des enfants.

Loin de nous l'avarice sordide et la paresse honteuse qui se présentent sous le masque de l'économie ou de la modestie. Restons dans un juste milieu. Respectons l'ordre établi dans les conditions de la société. Que le riche ne s'enorgueillisse pas de sa richesse comme si elle lui donnait quelque mérite ; que le pauvre ne rougisse pas de sa pauvreté.

Mettons à la tête de nos devoirs les maximes de l'Évangile. Dieu, qui est l'auteur de l'Évangile, est aussi le dispensateur des biens et des joies de ce monde. Il ne privera pas de ces dons ceux qui se feront scrupule de suivre son Évangile en marchant dans la voie de l'humilité et de la modestie.

Fin



STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale,
Morale et Archéologique

TROISIÈME STATION

PREMIÈRE CHUTE

I

LES chutes du Sauveur sur la voie douloureuse n'ont pas été consignées dans l'Évangile. La tradition seule nous en a conservé le souvenir.

Quoiqu'il en soit du silence de l'Évangile, elles sont trop vraisemblables pour ne pas mériter notre créance. Jésus avait

été déjà bien affaibli par les émotions du Jardin de Gethsémani ; il avait perdu une grande quantité de son sang dans son agonie. La flagellation et le couronnement d'épines l'avaient épuisé bien davan. ge encore en couvrant tout son corps de plaies. La croix était très lourde d'elle-même et eût été un poids bien grand pour un homme dans la vigueur de la santé. Il faut ajouter à tout cela les mauvais traitements que les bourreaux infligeaient à leur victime.

Jésus était absolument livré à la merci de ces barbares qui le tiraillaient dans tous les sens pour lui faire hâter le pas et pour se payer le sauvage plaisir de le faire pâtir davantage. Le Sauveteur, poussé brutalement, roule la face contre terre, écrasé sous sa croix. Ses ennemis triomphent et poussent des cris de bêtes féroces pour chanter leur victoire. Ils sont fiers de frapper de leurs talons la pauvre Victime qui ne se défend pas.

II

Partant de la *Scala Santa*, Jésus se dirigea vers l'Ouest. Le chemin dans cette direction présente une légère déclivité de terrain jusqu'à ce qu'il aboutisse à la rue venant de la porte de Damas, soit une distance d'environ 780 pieds. Ce chemin se dirige en ligne droite vers la partie basse de la ville.

C'est à l'angle formé par les deux rues, à main gauche, que l'on place cette troisième station.

III

“ Je suis un ver, et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.

“ Je me suis écoulé comme l'eau ; mes os se sont comme dispersés.

“ Mon cœur a défailli au dedans de moi, comme la cire qui se fond.

“ Ma force s'est desséchée comme l'argile . . . et vous m'avez conduit jusqu'à la poussière de la mort.” (Ps. XXI, 7, 15, 16.)

“ Il a pris nos langueurs sur lui, et il a porté nos douleurs . . .

“ Il a été brisé pour nos crimes

“ Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité.” (Is. LIII, 4, 5, 10.)

IV

Il pourrait paraître bien étrange que le Fils de Dieu, même dans les circonstances que nous connaissons, n'ait pu porter sa

croix. Est-ce que cet homme de douleurs n'est pas aussi celui que les prophètes ont annoncé comme le "Dieu fort?" Jésus, comme Fils de Dieu, ne soutient-il pas tout l'univers? Comment se fait-il qu'il ne puisse porter cette croix aujourd'hui? Il semble être bien impuissant.

Cette chute rappelle la prière que le divin Sauveur faisait au Jardin des Oliviers: "Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi." Et cette prière, il la répéta jusqu'à trois fois. Quel changement s'était donc opéré en Jésus? Le voilà réduit à la dernière faiblesse: sa divinité l'avait-elle abandonné? Mais c'est chose impossible; depuis le premier instant de son incarnation, son humanité était devenue inséparable de sa divinité. De plus, si son humanité était restée seule, la Rédemption devenait impossible, par suite de l'incapacité de la victime.

Et bien que la victime offerte pour nous fût Dieu, elle a été chargée d'un poids que ses forces ne sauraient porter. La croix de bois si lourde qui pèse sur les épaules de Jésus n'est que l'image d'une autre croix qui l'écrase et qu'il ne saurait soutenir.

Nous avons vu Jésus sortir chargé des iniquités du monde. C'est le grand coupable pour le moment, la justice du Père n'en connaît pas d'autre. Il ploie sous le faix des anathèmes du ciel et de la terre. C'en est trop pour l'innocence même, pour le Saint des Saints. Le péché est monté comme un flot impur qui engloutit sa victime. Jésus se sent en quelque sorte absorbé par le péché. Et le bras de la colère divine s'appesantissant en même temps que le dégoût et l'horreur du péché envahissent son âme, son cœur n'y tient plus, Jésus tombe le front dans la poussière. Le péché est un poids trop lourd pour Dieu. . . Un seul péché eût été capable de précipiter le Fils de Dieu la face contre terre.

Et N'y a-t-il pas dans ce fait de quoi exciter de sérieuses réflexions de notre part? Nous constatons la faiblesse de Dieu à l'égard du péché et que de fois ne nous sommes-nous pas flattés d'être plus forts? Chaque jour nous nous chargeons de nouveaux péchés et chaque jour aussi nous voyons une multitude d'âmes aggraver leur responsabilité par des crimes de plus en plus énormes.

Le péché fait-il bien sentir son poids? Hélas! combien de malheureux chrétiens vivent dans une déplorable indifférence. Combien qui passent des semaines, des mois, des années, toute

leur vie même en état de péché ! C'est la négligence à l'égard des tentations ; c'est le manque d'énergie dans les résolutions ; et c'est trop souvent le manque de dispositions dans la réception des sacrements.

Pour les uns, la vie n'est qu'une suite continuelle de chutes et d'efforts, mais où les chutes l'emportent. Pour d'autres, c'est à peine si la grâce de Dieu trouve quelques instants dans le cours d'une année pour exercer un peu son empire. Pour ceux-ci les sources de la vie surnaturelle se changent en sources de mort, par les sacrements reçus sacrilègement. Pour ceux-là, toute la vie consiste à courir après le péché ; toutes les facultés travaillent à cela et rien, sinon la mort, ne vient faire diversion à cette succession d'iniquités.

Il semblerait qu'ils n'ont pas d'âme à sauver et que leur vie n'a pas de raison d'être différente de celle des êtres sans raison. C'est une vie matérielle qu'aucun sentiment noble ne saurait élever et qui ne se laisse émouvoir que par l'appât de plaisirs grossiers. Si la pratique religieuse excite encore jusqu'à un certain point, ce n'est que par routine et pour faire comme tout le monde. Du reste, on a dit le matin qu'on se repentait de son péché et le soir on y est retombé.

Combien, semblables à celui que reprend le livre de l'Ecclésiastique, s'écrient : " J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de triste ? " Les malheureux, ils ont le triste courage de se glorifier de leurs péchés, ils s'en vantent et ils rougiraient de ne pas les commettre. . . . Qu'ils prennent garde, car l'Auteur sacré leur répond que " le Très-Haut attend patiemment pour rendre à chacun ce qui lui est dû."

Le péché, quel qu'il soit, est une croix dont le poids se fera sentir tôt ou tard. Un jour viendra où telle faute, telle habitude que l'on entretenait de gaieté de cœur entraîneront le malheureux pécheur, non pas seulement la face contre terre, mais bien corps et âme au fond de l'enfer.

Ce que nous devons conclure de cette première chute de Jésus, c'est la crainte et la haine du péché. Il s'agit pour chacun d'entre nous de mettre la main à l'œuvre pour nous corriger de nos habitudes mauvaises et déraciner de nos âmes jusqu'aux derniers vestiges du péché.

L'emplacement de la troisième station est marqué par une colonne de marbre rouge de 8 à 10 pieds de long, brisée en deux et roulée contre le mur d'une ancienne chapelle.

Sur le mur, au-dessus de la colonne, la station est indiquée ainsi :

II St.

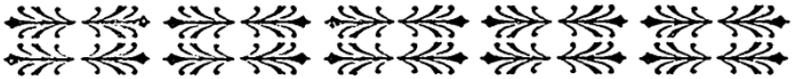
D'aucuns font remonter cette chapelle à Ste Hélène ; mais son style ogival la fait remonter tout au plus au temps des croisades.

A cet endroit, la rue est large. A certaines heures, ce carrefour est désert et silencieux comme le cloître d'un monastère. D'un côté, c'est tout un quartier en ruines ; ce sont des décombres enfouis sous quelques pouces de terre sur lesquels a passé la charrue et où l'on sème de l'orge.

Le long de la rue, quelques cactus ou figuiers de barbarie forment une haie triste et monotone.

Du côté de la porte de Damas, la rue s'enfonce sous des voûtes ogivales qui rappellent le temps des croisades.

Toute cette rue est à peine pavée, d'où il résulte qu'au temps des pluies on y rencontre souvent des eaux à l'état de mare, et pendant l'été une couche épaisse de poussière.



Fêtes imposantes chez les Pères Franciscains

NOUS lisons dans la *Croix du Canada* du 5 octobre. Grâce à leur magnifique soubassement, les Pères Franciscains de notre ville ont pu célébrer dignement la fête de leur glorieux fondateur. C'était la première fois, depuis leur retour au Canada, qu'ils pouvaient donner à cette fête de famille une splendeur conforme à leurs vœux.

Les solennités ont commencé par les premières vêpres chantées solennellement mercredi dans l'après-midi. Les Franciscains ont, pour célébrer leur illustre Père, un office particulier qui passe à juste titre pour un chef-d'œuvre du moyen-âge. Cet

office du Missel et du Bréviaire est dû en majeure partie à Grégoire IX, l'ami intime de St François, et à St Bonaventure. Quelques parties furent composées par des cardinaux et divers grands personnages. Le tout est empreint d'un cachet de piété et de grande simplicité. Tout l'office, à peu d'exceptions près, est en prose rimée et cadencée, et qui, avec la psalmodie lente ou le chant grave des Religieux, produit le meilleur effet.

L'église, avec ses lignes ogivales écrasées et sa demie lumière, avait pris facilement un grand air de fête, malgré le peu d'importance de ses décorations. On se sentait saisi en y entrant. Nombreuses ont été les visites et le chiffre des communions est extraordinaire.

Le 4, à 9 hrs. messe solennelle par les RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe. Trois Pères dont le Prieur et quatre novices, étaient venus à Montréal uniquement pour célébrer les offices de la fête. Le spectacle était nouveau, car sans parler de la différence du costume et d'un si grand nombre d'étrangers se trouvant là tous à la fois pour le même motif, les fidèles voyaient un rit tout nouveau pour eux. C'est qu'en effet les RR. PP. Dominicains ont un rit tout différent du rit romain dans la célébration de leurs offices et de la messe particulièrement. Dans certaines parties, il se rapproche beaucoup des cérémonies pontificales.

Un grand nombre de prêtres et de religieux assistaient au sanctuaire. La messe royale fut exécutée avec succès par la communauté et la prose de la messe, avec un air triomphant et suppliant tout à la fois, avait son cachet particulier qui impressionnait l'assistance.

Après la messe, eut lieu la cérémonie de vêtue d'un Frère convers en présence de toute la communauté et du clergé étranger.

A midi, un dîner modeste pris en silence réunissait la communauté ainsi qu'un certain nombre d'invités et d'amis.

La lecture avait été choisie dans la vie de St François et rapportait les relations d'amitié intime qui existaient entre St François d'Assise et St Dominique.

A 2 hrs. récitation de la couronne franciscaine avec chant, puis vêpres solennelles présidées par les RR. PP. Dominicains.

Le sermon fut donné par le R. P. Lava, C. S. S. R. Pendant

trois quarts d'heure, le prédicateur montra par une parole chaude la coopération de St François à l'œuvre de la Trinité.

Puis, après le salut, eurent lieu les prises d'habit et les professions pour les Sœurs ; 60 firent profession et 45 prirent l'habit. C'est un spectacle imposant de voir toutes ces personnes, dont un bon nombre sont jeunes et ont les moyens de paraître, se revêtir de ce grand scapulaire cendré ou d'une grande tunique avec une corde pour ceinture et un grand voile blanc ou noir. Les cantiques se succédèrent nombreux et enthousiastes alternant avec les prières du rituel. Le chant était exécuté par les Tertiaires.

Le soir, à 7 ½ hrs., l'église se remplissait de nouveau. Cet office si tard ne manquait pas de raisons d'être. Dans tous les couvents de l'Ordre vers la tombée de la nuit, on célèbre la commémoration du trépas de St François, à l'heure même où il eut lieu. Il fallait de plus donner un avantage aux fidèles qui travaillent, surtout aux Tertiaires.

Le programme de cette cérémonie est bien simple et en même temps très touchant. Le chœur commence par chanter une antienne qui n'est qu'un cri d'admiration de contempler l'âme du Saint pénétrant dans les cieux et félicitée, non seulement par la cour céleste, mais par la Trinité elle-même. L'antienne est suivie du chant très lent du psaume 141, que St François récita immédiatement avant sa mort. Il expira en disant les dernières paroles: "Les Justes sont dans l'attente de la récompense que vous me réservez." Puis tout le monde récite cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria*, les bras en croix. Cette habitude de prier les bras en croix était très familière à St François et s'est conservée dans l'Ordre franciscain ; on voit cet usage, du reste, remontant aux premiers siècles de l'Eglise, encore en vogue dans bien des pays. Après cette prière, une nouvelle antienne, puis une oraison et la bénédiction avec la relique du Saint.

Dans une courte instruction on rapporta les principales circonstances de la mort du saint Patriarche. Pendant le salut qui suivit, plusieurs morceaux de chant accompagnés d'un orchestre, furent exécutés par les membres du Tiers-Ordre, avec entraînement.

Enfin 50 hommes reçurent l'habit du Tiers-Ordre et 20 firent profession. Quiconque a vu de près tous ces Tertiaires a dû

être frappé de leur bonne physionomie, la plupart étant assez jeunes ou dans l'âge mûr.

En un mot, les Pères Franciscains, leurs Tertiaires, tous leurs amis peuvent se féliciter d'avoir eu une fête des mieux réussies. L'éclat modeste et la piété en ont été l'ornement constant. Aussi chaque exercice voyait-il l'église comble.

Il pourrait paraître étrange de voir les Pères Franciscains céder leur église aux Pères Dominicains le jour de leur fête patronale. Cet usage remonte à l'origine des deux Ordres. Il vient de l'amitié spéciale qui unit les deux saints Fondateurs. Les membres des deux Ordres ont perpétué cette amitié et depuis lors, le 4 août, fête de St Dominique, les Pères Franciscains sont invités chez les Pères Dominicains et y président tous les offices. Le 4 octobre, c'est au tour des Pères Dominicains de présider chez les Pères Franciscains. De plus, les uns et les autres font l'office propre des deux saints Patriarches sous le rit très solennel.

Enfin pendant les grâces qui suivent le dîner de midi, un Père Dominicain et un Père Franciscain se rendent au milieu du réfectoire et chantent ce verset : " L'apostolique Père Saint Dominique et le séraphique Père Saint François nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur." Et toute la communauté reprend et répond alternativement avec le psaume *Laudate*. C'est ce qui a été observé hier, à la grande édification des témoins.



UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.

—>>><<<—

MALADIE ET MORT DE LAROUDIE

LE soir du 18 et du 19, quelques membres de la fraternité vinrent réciter près du défunt l'office des morts, conformément à la louable habitude introduite par l'excellent M. Maupetit, et le 20 au matin, Jean-Baptiste fut déposé dans un modeste cercueil et porté à l'église St-Pierre. Dans la journée du 19, des amis firent venir un photographe qui prit une épreuve:

La chambre était si petite, le jour si mal ménagé, que le cliché ne fut pas réussi. Laroudie n'avait jamais voulu se laisser photographier. Le portrait qu'on a de lui a été fait de mémoire et à l'aide de l'épreuve prise sur son lit de mort, par un excellent professeur de dessin de Limoges, qui avait longtemps vécu près de lui et le connaissait intimement.

Le moment est arrivé, croyons-nous, de donner une idée du logement habité par Jean-Baptiste. Il était situé au troisième étage d'une maison portant le numéro 15 du boulevard du collège. Au-dessus de cette pauvre chambre il n'y avait plus que le toit. Des crucifix et des statues de saints en faisaient le seul ornement. Au mur, on voyait quelques photographies de parents ou d'amis, des diplômes d'associations pieuses, des certificats de voyage de Terre Sainte, le cachet de la profession du frère Jean-Baptiste au Tiers-Ordre de la pénitence, le Sacré-Cœur, St-Jean-Baptiste, et d'autres images de piété.

Le lit du saint ouvrier faisait face à la fenêtre. Il était entouré d'épais rideaux jaunes, formant baldaquin, comme on en voit encore dans quelque campagnes. Le lit de Mademoiselle Laroudie était identique et placé à l'autre bout de la chambre. Dans ces grands rideaux de serge, ils pouvaient facilement s'isoler et avaient trouvé le moyen de faire presque deux chambres à coucher dans la même pièce. Si nous donnons ces détails c'est pour que les ouvriers qui les liront voient combien il est facile, dans leurs pauvres logements, où trop souvent il n'y a qu'une chambre pour toute la famille, parents et enfants des deux sexes, combien il est facile, disons-nous, d'obvier à cet inconvénient d'une promiscuité trop souvent inconvenante. Quelques mètres d'étoffe sans valeur, et les lits sont isolés, chacun est chez soi.

Dès que la mort de Laroudie fut connue, la presse catholique de Limoges s'en occupa. Voici dans quels termes la *Gazette du Centre*, journal conservateur, l'annonça. C'est cet article intitulé : UNE PHYSIONOMIE D'OUVRIER, qui fut envoyé à Jérusalem au frère Evagre. Il y faisait allusion dans la lettre qu'il écrivit peu après, lettre reproduite au chapitre VI de ce volume.

“ Nous avons appris hier, trop tard pour en dire un mot dans notre précédent numéro, la mort d'un brave et saint ouvrier qui constituait à Limoges une véritable personnalité, nous voulons parler de Laroudie. Qui, dans notre ville, et surtout dans la

paroisse St-Pierre, n'a pas connu et admiré ce modèle des ouvriers? Il y en a malheureusement trop peu comme lui. Fils d'une femme excellente à tous les points de vue, il avait, dès son enfance, reçu cette solide éducation chrétienne d'autrefois qui faisait les âmes robustes pour le bien, de fer contre le mal.

"De son métier, il était mégissier ; très dur à lui-même, il apportait un soin scrupuleux à sa tâche, prévenant son patron lorsqu'il croyait ne pas avoir strictement gagné sa paie, et qu'elle lui semblait trop forte pour ce qu'il avait fait.

"Tout son temps libre il le consacrait aux bonnes œuvres. Membre des conférences de St-Vincent-de-Paul et du Tiers-Ordre de St-François d'Assise, il allait visiter les pauvres. Sous sa blouse de travailleur cachant un cœur d'apôtre, il se livrait à un réel et fructueux apostolat. Quelque temps qu'il fit, à quelque distance qu'il dût aller, dès qu'il apprenait qu'une famille n'avait pas de pain, il se mettait en route, par la pluie, par le vent, la neige ou les grosses chaleurs de l'été, et allait lui en porter.

"Il ne se bornait pas à donner des secours matériels, il en prodiguait de bien plus précieux. Dans les familles indigentes il faisait le catéchisme aux enfants, et, comme avec une rudesse toute ouvrière, il avait partout son franc parler, il ne se gênait pas pour faire un peu de morale aux parents lorsqu'il le croyait nécessaire. On acceptait de lui ce qui eût froissé ou rebuté venant d'un autre ; il parlait en effet à ses égaux et prêchait surtout par l'exemple.

"Les dimanches et fêtes, il quêtait aux offices de St-Pierre, sa paroisse, parcourant les rangs, serré dans son habit de cérémonie, sa longue redingote noire.

"Il s'était vivement préoccupé de ses frères les ouvriers et avait organisé une société de secours mutuels sous le patronage de St-Joseph, qu'il dirigeait avec une grande énergie et un absolu dévouement.

"Après quatre pèlerinages à Jérusalem, dont le souvenir faisait sa joie, dont le récit était son bonheur, il considérait son passage sur cette terre comme assez long, lorsque la maladie d'épuisement, qui vient de l'emporter, le cloua sur son lit il y a deux mois. Dès qu'il se sentit gravement atteint, il fit demander son confesseur et voulut recevoir l'extrême-onction. Elle lui fut donnée. Dès ce jour, il accepta ses souffrances avec une patience angélique, s'en remettant de tout entre les mains de Dieu.

"Après 64 ans d'une vie exemplaire à tous les points de vue, cet homme si bon aux autres, si sévère pour lui-même, s'est éteint doucement avant-hier matin à quatre heures. Ses traits reflètent après la mort la pureté de sa conscience. Il est regretté de tous ceux qui l'ont connu, mais ce sont surtout les pauvres

qui le pleureront. A son convoi, qui aura lieu demain matin, ils seront certainement nombreux ; ils viendront augmenter le nombre des amis de tout rang qui tiendront à accompagner sa dépouille mortelle.

“Puisse ce concours empressé adoucir la tristesse d’une sœur dévouée et d’une famille qui, pour savoir que la séparation n’est que momentanée, ne la trouvent pas moins douloureuse.”

R. F.

Deux jours après on lisait dans *l'Univers* :

“Et la preuve que l’ouvrier de M. de Mun, l’ouvrier chrétien, pieux, dévoué, dur à lui-même et doux aux autres, n’est pas un être chimérique et idéal, c’est qu’on le voit, qu’on l’entend, qu’on le coudoie, hélas ! qu’on le porte en terre.

“Il vient de mourir à Limoges un pauvre ouvrier mégissier, âgé de soixante-quatre ans, gagnant, lorsque le travail ne lui manquait pas, trois francs par jour. Malgré l’heure matinale et un froid intense, la haute société limousine (rien des fonctionnaires), un nombreux clergé, les membres des sociétés de St-Vincent de Paul, quantité d’ouvriers et d’ouvrières ont assisté, dans l’église de St-Pierre-du-Queyroix, aux funérailles très décentes de Jean-Baptiste Laroudie.

“Dès les premières années de son adolescence, cet humble artisan s’était dévoué à toutes les œuvres sociales et chrétiennes de sa ville natale. La nécessité de gagner son pain quotidien ne l’avait pas empêché de trouver le temps de se dépenser au profit de ce prochain que le catéchisme lui avait appris à connaître et à aimer. Vêtu habituellement d’une méchante blouse bleue, chaussé de sabots, sentant le cuir qu’il travaillait, parlant avec le plus pur accent limousin un français douteux, Laroudie, sans le vouloir et y prétendre, s’était fait une auréole de simplicité, de charité et de dévouement. Que de fois il lui est arrivé de partager avec plus pauvre que lui sa soupe et son morceau de pain ! Les patronages, les cercles catholiques, l’œuvre de St-François Régis, la conférence de St-Vincent de Paul n’avaient pas un membre plus militant.

“Laroudie fit trois ou quatre fois le pèlerinage de Jérusalem, et sa piété simple et ardente s’en accrût. Avec le temps, la confiance lui était venue. Plus d’un membre de la société de St-Vincent de Paul, empêché par ses obligations mondaines et familiales, fit du mégissier le dispensateur de ses aumônes.

“Dieu, qui avait donné à ce brave ouvrier l’intelligence du pauvre, lui avait appris que l’homme ne vit pas seulement de pain. Avec l’aumône matérielle, Laroudie glissait un sage avis, un conseil pratique, parfois un reproche rude et âpre. Tout était accepté de lui, parce qu’on savait qu’il était le premier à

pratiquer la patience, la résignation et le sacrifice qu'il prêchait.

“Vers quarante ans environ, on offrit à notre humble héros, loin de Limoges, une place de surveillant demandant une probité à toute épreuve. La probité était la moindre des vertus de Laroudie. Ce poste devait lui rapporter trois ou quatre fois plus qu'il ne gagnait. Il refusa net.

“Qui visitera les pauvres et les malades, dit-il, qui fera le catéchisme aux enfants des fabriques de porcelaine, qui quêtera le dimanche à l'église de St-Pierre, pour les pauvres âmes du purgatoire ?”

“On lui fit observer qu'il rencontrerait ces bonnes Œuvres ailleurs. Il secoua la tête et resta à Limoges.

“Certain hiver, exceptionnellement rigoureux, la mégisserie allant mal, un vicaire de St-Pierre s'inquiéta de Laroudie, et lui fit tenir, pour je ne sais plus quel travail, deux louis de 20 fr. au lieu de deux pièces de 20 sous. Le mégissier rapporta l'or et dit :

“Je fais l'aumône, mais je ne l'accepte pas. — Vous êtes un vilain orgueilleux, répondit le prêtre, et si j'avais besoin d'un service, ce ne serait pas à vous que je le demanderais. — Vous auriez tort, monsieur l'abbé, répondit le mégissier, car je vous le rendrais de grand cœur.”

“Sec, maigre, asthmatique, anémié par le travail, les privations et les courses de zèle et de charité, Laroudie finit par s'aliter.

“Qu'on m'apporte *mes* sacrements,” dit-il. *Ses* sacrements reçus, il s'arrangea sur son lit pour mourir. La mort s'est fait attendre plusieurs mois à ce juste, et ce n'est qu'après avoir subi son purgatoire, comme il disait, qu'il s'en est allé dans le sein de Dieu.”

JEAN GRANGE.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Limoges, rédigée par M. l'abbé Laplagne, curé de l'église St-Joseph, ancien camarade de Laroudie à la Persévérance de l'abbé Dubreuil, publia dans la huitaine qui suivit les obsèques un article nécrologique fort intéressant et très remarquable. Ne voulant pas le déflorer, nous avons intentionnellement omis, au cours de cet ouvrage, les traits qu'il signale. Il vaut une biographie. Nous nous faisons un devoir de le reproduire tout entier.

Jean-Baptiste Laroudie

“C'était un homme de forte trempe, et un chrétien tout d'une pièce. Pauvre et humble, sans grand talent, sans nul éclat, il a laissé un nom, un nom qui reste environné, où je vois se désigner ces trois mots : C'était un saint !

“Fils d’ouvrier, simple ouvrier lui-même, il a connu toutes les rigueurs, toutes les privations, toutes les misères qui torturent parfois la vie des ouvriers de notre temps ; il ne s’est jamais plaint : il aurait pu cent fois changer de situation, améliorer son sort, se faire au soleil une place plus fortunée, il ne l’a jamais voulu ; il est resté plus de quarante ans courbé sur la même tâche obscure ; il était de ces travailleurs qui ne rongent pas un frein, mais qui savent porter une croix ; si quelquefois on put surprendre sur ses lèvres des paroles amères, ses camarades d’atelier savent bien ce qui d’ordinaire les provoquait ; dans tous les cas, elle ne visaient jamais ni sa tâche, ni son labeur, ni ses patrons.

“Ses patrons, qui l’aimaient, pourraient dire s’ils eurent jamais dans leur atelier un ouvrier plus fidèle, une âme plus loyale, un serviteur plus intègre.

“Esclave du devoir, dur à la fatigue, ne comptant jamais avec le mal qui l’étreignait cruellement parfois, vivant de privations, se refusant toutes les aises, tous les adoucissements, même les plus légitimes ; parlant volontiers des malheurs des autres, ne se plaignant jamais des siens, doux et secourable à tous, intraitable pour lui-même, il a vécu soixante ans de cette vie.

“D’où venait cet homme ? . . . tout droit du cœur de l’Eglise !.

“Cet homme, c’est l’ouvrier chrétien, tel que l’Eglise sait le façonner : mettez de côté ce qu’il y avait dans le fond de cette nature d’abrupte et de rude, oubliez cette parole qui lançait facilement des anathèmes à tout ce qui était mal ; qui était ignorante des précautions et des formes oratoires, qui appelait Judas, Judas ! et le respect humain, partout où il le rencontrait, la plus insigne des lâchetés . . . Sous ces formes rudes, se cachait le meilleur des cœurs.

“Oui, c’était un bon cœur, tout pétri de charité, tout fait de bonté, de compassion, de dévouement, le mot vrai, le voici : d’héroïsme ! Je n’exagère rien, je n’écris pas une biographie : quelqu’un, j’en ai l’espoir, la fera un jour ; je n’écris qu’un simple article nécrologique, en mémoire d’un homme que je vénérerais ; je ne puis citer tous les faits qui me sont connus, la place me manque. Elle sera donnée plus large à celui qui fera le livre. Dans ce livre, il y aura le chapitre des *héroïsmes*. Nous tous qui avons connu Laroudie, nous fournirons des notes.

“Pour le moment, je me borne à donner l’ordre de ses journées : c’était un ordre invariable ; il se levait à quatre heures, se mettait en prières, assistait à la messe et se rendait à son atelier ; à midi, il faisait une apparition à son pauvre logis, prenant rapidement son maigre repas, et partait aussitôt, le plus souvent pour aller aux extrémités de la ville, dans nos faubourgs, faire le

catéchisme à de pauvres petits ignorants qu'il s'agissait de préparer à la première communion.

“ Rentré à son atelier, il en sortait à sept heures du soir, revenait à son troisième étage saluer sa bonne sœur, — je n'ose pas dire faire son second repas, — puis il repartait pour la visite de ses malades et de ses pauvres, ou pour aller continuer au fond d'une mansarde ou encore dans nos faubourgs, et parfois dans la banlieue de Limoges, les catéchismes commencés, jusqu'à dix et onze heures du soir. Ce n'était pas seulement les petits enfants qu'il conduisait à Dieu ; mais que de familles il a ramenées aux pratiques chrétiennes, que d'ouvriers lui ont dû leur salut à la dernière heure !

“ Je l'ai connu pendant près de cinquante ans, toujours semblable à lui-même, depuis le jour où, écolier des Frères, répondant à l'appel du pieux abbé Dubreuil, vers 1842, il accepta la fonction de conseiller dans le patronage fondé à cette époque par le saint prêtre. Plus tard, l'Œuvre de St-François Xavier, fondée par le vénérable abbé Jouhannaud, l'élut comme président. Plus tard encore, il fonda lui-même l'œuvre de St-Joseph, dont il était le président.

“ Membre des conférences de St-Vincent-de-Paul depuis leur fondation, du Tiers-Ordre de St-François et de beaucoup d'autres œuvres, ce saint ouvrier trouvait du temps pour tout, et pouvait être cité comme un modèle de fidélité aux œuvres qu'il avait promis de servir.

“ Je ne rappellerai que pour mémoire les quatre pèlerinages qu'il fit à Jérusalem, vrais pèlerinages de pénitence pour cet homme dont la foi était si vive, qu'il exprimait à chaque départ le désir de mourir aux lieux où son Sauveur était mort, commençant, disait-il, sa *préparation à la mort au départ de la gare de Limoges.*

“ Lourdes et Paray-le-Monial le revirent plusieurs fois. A ces grands pèlerinages diocésains, il se conduisait comme l'*infirmier*, voire même le *brancardier* de tous. Y avait-il un malade ? Il était là pour le soigner et le veiller. “ Je suis chrétien, disait-il ; tous les pèlerins, de quelque pays qu'ils soient, sont mes frères. . . . ” A Lourdes, un jour, il aperçoit une vieille femme de Nantes, se rendant à la gare, chargée d'un énorme paquet et pliant sous le fardeau. Vite, Laroudie va vers la pauvre vieille : “ Donnez-moi votre paquet et prenez mon bras. ” — C'est fait ! . . . Dans le chemin, la pauvre femme raconte comme quoi elle a bien du malheur : elle a perdu son billet de retour, et elle est sans le sou. . . . “ Ne pleurez pas, dit Laroudie, je vais arranger ça ! ” Arrivé à la gare il avise un groupe de pèlerins bretons, raconte le malheur de sa protégée et demande pitié pour elle. “ C'est facile, répond une dame ; nous avons deux billets de

retour en trop ; en voici un.” Laroudie remercie, prend le billet, le remet à la pauvre femme, se recommande à ses prières, et disparaît comme l’éclair . . . Voilà l’homme.

“ Un autre trait pour finir : un jour le bon curé de St-Pierre fait appeler Laroudie. — “ Mon ami, lui dit-il, voilà une excellente proposition qui m’est faite : je suis bien heureux de vous la transmettre : on me demande un homme de confiance, un surveillant consciencieux et dévoué pour une maison de Paris, rien à faire que surveiller, nourriture et logement, appointements deux mille francs par an. J’ai pensé à vous, ce sera le repos, la tranquillité, l’aisance, cela vous convient-il ? — Merci, Monsieur le curé, répond Laroudie, merci de votre paternel intérêt, mais je ne puis accepter. Eh ! qui ferait le catéchisme à mes petits ? qui porterait *mes bons* aux familles des Casseaux ? . . . ” *mes bons*, c’étaient les bons de pain, que chaque semaine, il distribuait au nom de la conférence, à ses pauvres. Il n’accepta pas, ce refus n’étonna pas le digne pasteur, mais il l’émut jusqu’aux larmes.

“ Encore une fois, voilà l’homme.

“ Un mot sur ses derniers jours.

“ Telle vie, telle mort : Laroudie est mort comme il avait vécu. Trois mois durant, il est resté cloué sur son lit : Depuis longtemps on le voyait décliner, ses amis lui conseillaient de s’arrêter : “ Non, non, disait-il, mon heure n’est pas encore venue ; quand elle sonnera, ce sera vite fait de moi : Dieu me donnera huit jours pour me reconnaître, et ce sera fini . . . ” Trois mois, au lieu de huit jours, cela veut dire qu’il a vu venir la mort d’assez loin, mais il l’a vu venir sans peur, car il était sans reproche : on peut même dire qu’il a souri à la mort, et que s’il n’avait eu la crainte d’offenser Dieu, qui est le maître de l’heure comme il est le maître de la vie, il lui aurait reproché de ne pas venir plus vite. Nous l’avons vu sur son lit de souffrances, durant cet intervalle, c’était toujours lui, trouvant qu’on le plaignait trop, reprochant à ses amis les gâteries que leur charité faisait parvenir à sa vénérable sœur, refusant tout ou le faisant porter en secret à ses pauvres et à ses malades . . . A mesure que le terme approchait, on sentait que le brave chrétien se recueillait davantage, la lutte était finie pour lui, il avait jeté bas les armes, c’est-à-dire, cessé de discuter. “ L’heure des discussions est passée, nous disait-il à notre dernière visite, il faut penser uniquement à Celui qui bientôt va *discuter* ma vie, comme le dit la prose des morts, je crois.” (*Cuncta stricte discussurus.*)

“ Alors un éclair de joie et de bonheur illuminait ses traits amaigris, on voyait bien que la confiance chassait la crainte : c’était la récompense qui commençait pour ce juste.

“ Il est mort tranquillement, doucement, comme la lampe qui s’éteint, murmurant toujours la parole si souvent redite : *Fiat voluntas tua.*

“ Et après sa mort, revêtu de son habit de tertiaire, il nous a paru transfiguré, on voyait sur ses traits comme le reflet d'une âme désormais bienheureuse ; cette beauté d'après la mort a séduit ses amis, et l'un d'eux a voulu que l'empreinte en fût conservée.

“ Les funérailles de ce pauvre ont été magnifiques : j'ai vu à son convoi tous les rangs confondus ; les petits et les grands, les pauvres et les riches, les laïques et les prêtres, les religieux et les religieuses de nos communautés, tous sont venus mêler leurs prières autour de son humble cercueil.

“ Notre digne Evêque s'est fait représenter aux funérailles de ce brave ouvrier, et si, de l'église au cimetière, dans le long cortège qui suivait sa dépouille, on s'est permis de rompre le silence commandé aux obsèques des défunts, c'était pour faire le panégyrique de celui qui allait à sa dernière demeure de la terre, et pour rendre gloire à Dieu, qui permet que, de cette partie de la classe ouvrière si indifférente, dans nos tristes temps, aux choses de la religion, il s'élève, de temps à autre, des personnalités qui manifestent avec éclat ce que la religion pourrait faire de l'ouvrier, si l'ouvrier savait rester fidèle à la foi de son berceau.”

J-B. LAPLAGNE.

(A suivre.)



Congrès du Tiers-Ordre Franciscain à Novare

Ce Congrès tenu à Novare (Italie) avait réuni un grand nombre d'assistants venus des divers points du monde catholique.

Voici le texte de la lettre adressée par le Souverain Pontife au Rme Père Louis de Parme, ministre général des Franciscains et qui a été lue au Congrès.

LEON XIII, PAPE

Très cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu de vous avec joie la nouvelle relative au Congrès du Tiers-Ordre franciscain, qui va se tenir à Novare. Pour Nous, qui, inscrit depuis longtemps parmi les membres de cette institution qui Nous est chère, l'avons toujours environnée

d'une particulière bienveillance, Nous Nous réjouissons de tout ce qui peut contribuer à son développement, surtout lorsque ce dernier doit contribuer lui-même au salut de la société chrétienne, en lutte contre les difficultés du siècle.

S'il est en effet un but où tend votre sollicitude bien connue, et en vue duquel conspirent les efforts de vos pieux coopérateurs dont le nombre et le mérite rehausseront l'éclat de ce Congrès, c'est bien de faire profiter à l'utilité commune les délibérations que vous tiendrez dans l'intérêt de votre Ordre. Réunis pour la première fois dans ce pieux dessein, nul doute que vous ne ressentiez, dans vos conseils, dans votre ardeur, dans vos forces, l'effet des secours que le Père tout-puissant vous enverra comme à ses enfants bien aimés. Il Nous plaît néanmoins de vous adresser cette exhortation et de redoubler Nos vœux, afin que le doux esprit de la règle franciscaine s'épanouisse plus largement de jour en jour et conserve toutes ses vertus d'autrefois, tant pour déraciner les vices que pour semer et faire éclore dans les âmes les préceptes de la vie chrétienne. Que Dieu voie tous ces desseins d'un œil favorable. Quant à vous, à tous en général et à chacun séparément, Nous accordons de tout Notre cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près St-Pierre, le 17 septembre 1894, de Notre Pontificat la dix-septième année.

LÉON XIII, Pape.

Voici également le programme des travaux de ce Congrès, programme arrêté par le rapporteur général, le Révérend Père Antonio du Trobasi. M. Léon Harmel assistait à cette réunion.

“ La mission du Tiers-Ordre à notre époque est à peu près la même qu'à l'époque de saint François. Elle doit avoir pour but de faire cesser la guerre industrielle et économique. Elle doit combattre les abus et les nombreuses injustices dont le peuple est opprimé. De même que saint François, tout en respectant la propriété, dépouillait les feudataires de certains droits qu'ils prétendaient en tirer ; de même le Tiers-Ordre, sans se ranger parmi les adversaires du capital, ne doit point hésiter à regarder comme ennemi le *capitalisme*. Qu'il impose au capitaliste l'obligation de faire de ses richesses un instrument de travail et lui dénie le droit d'en faire un moyen d'oppression, une cause de misère. L'unique moyen de réussir est de faire

cesser l'usure, spécialement l'usure juive, suivant l'exemple des illustres Franciscains qui, par le moyen des Monts-de-Piété et de beaucoup d'autres institutions mirent une digue à la rapacité judaïque.

“ De même que les tertiaires du Moyen-Age accentuèrent le mouvement communal et lui imprimèrent le caractère chrétien ; de même les tertiaires d'aujourd'hui s'efforceront de diriger le mouvement d'émancipation et d'adapter aux besoins présents les institutions anciennes.

“ Quelque chose s'est déjà fait en ce sens, spécialement en France. M. Léon Harmel, ce vrai père des ouvriers, dit nettement dans son “ Manuel d'une corporation chrétienne ” : “ Nous sommes entré dans le Tiers-Ordre le 17 avril 1861. C'est alors seulement que nous nous sommes mis à l'œuvre pour la réforme chrétienne de notre usine.”

“ Les impôts et les charges qui pèsent à notre époque sur la classe ouvrière, sont beaucoup plus lourds que ceux qu'alléga le Tiers-Ordre en l'an 1221, à l'aide de l'obole que ses membres mettaient en commun pour les besoins de leurs frères. Sur ce point encore il est nécessaire de retourner aux traditions du passé. Les misères qui accablent le prolétaire sont nombreuses. Eh bien ! que le Tiers-Ordre demande à ses membres d'instituer un denier commun pour les besoins de leurs frères, et reconstitue partout, grâce au trésor de la charité, le trésor non moins précieux de la liberté du pauvre. Qu'il emploie toutes ses forces à soustraire les siens aux vexations sociales. Qu'on fasse appel à la loi, aux institutions, pour sauvegarder l'intérêt des pauvres ; et que chaque confrérie forme sous l'action de la règle, ce que l'on appelle aujourd'hui le “ Secrétariat du peuple.” Que tous soient au service de chacun et chacun au service de tous.



CORRESPONDANCE DE ROME

Annuaire et pèlerinages du Tiers-Ordre.— Un autre vœu dont la réalisation aura son utilité très grande, est aussi en voie d'exécution. C'est la création d'un *annuaire du Tiers-Ordre*

qui donnera les noms de toutes les Fraternités, de leurs Directeurs, Supérieurs et Secrétaires respectifs, de telle façon que les Fraternités pourront se connaître plus facilement, établir entre elles des relations plus intimes, et arriver ainsi à une plus parfaite unité dans l'action.

Les Pèlerinages des Tertiaires avaient été aussi en 1893, l'objet d'un vœu qui a été renouvelé cette année, comme moyen de faire connaître davantage le Tiers-Ordre et d'unir plus étroitement les fraternités. Déjà le mouvement a été donné dans la Province de St Bernardin, pendant le mois de juillet dernier. Le Rme Père Général a été heureux d'apprendre le succès des deux Pèlerinages de Tertiaires à Notre-Dame de Prime-Combe et à Paray-le-Monial. Un télégramme, envoyé de cette dernière ville à sa Paternité Rme lui disait toute la reconnaissance des Tertiaires pour la bénédiction séraphique qu'il leur avait envoyée en cette circonstance et les vœux qu'ils faisaient pour Lui et les trois Ordres confiés à ses soins.

Ces premiers débuts nous donnent grande espérance, et font entrevoir la réalisation de ces paroles du Ministre Général au R. P. Luc Turbiglio. " Le Congrès du Val-des-Bois est un grain de sénevé, destiné à produire un arbre vigoureux, dont les fruits seront non moins précieux qu'abondants." Prions pour qu'il en soit ainsi.

* * *

Le Congrès de Novare. — Le Rme Père Général vient de nous quitter pour aller faire la visite des couvents de la Custodie de Milan. Il se rendra ensuite à Novare, où aura lieu à la fin du mois une réunion plénière de Religieux franciscains et de Tertiaires distingués, prêtres et laïcs, pour traiter de l'organisation du Tiers-Ordre dans la Haute Italie, c'est-à-dire dans le Piémont, la Lombardie et la Vénétie.

Vivement encouragé par le Souverain Pontife, le Rme Père Général a adressé une lettre aux Evêques de ces trois Provinces pour leur demander leur appui et leur concours en cette circonstance. Cette lettre a produit le meilleur effet parmi le clergé. Plusieurs Evêques et personnages illustres ont écrit aux organisateurs pour les féliciter et les encourager dans leur entreprise. Nous apprenons à l'instant que le nombre des adhésions va toujours en augmentant.

Sa Grandeur Mgr Pulciano, Evêque de Novare et fervent ter-

taire, a bien voulu accepter la Présidence d'honneur de ce Congrès qui se tiendra dans sa ville épiscopale. Le président effectif sera le Ministre Général lui-même, le Rme Père Louis de Parme, qui prononcera le discours d'ouverture.

Parmi les adhérents, nous sommes heureux de voir M. Léon Harmel, *le bon Père* du Val-des-Bois. Accédant volontiers au désir que lui avait manifesté le Ministre Général, il a promis d'assister aux séances, et il pourra de la sorte prêter aux Congressistes le concours de son expérience et de son intelligent dévouement. Il sera accompagné du Commissaire Général du Tiers-Ordre pour toute la France, le R. P. Jules du Sacré-Cœur, qui a été chargé officiellement d'aider les organisateurs du Congrès.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le succès de ce premier Congrès franciscain en Italie, et nous faisons des vœux pour que cet essai réussisse aussi bien que celui qui a été tenté en France l'an dernier.

* * *

Organisation du Tiers-Ordre. — Sans doute, il faudra quelque temps avant que l'on puisse voir les effets pratiques de ces premières réunions, et ceux qui, préférant leurs idées à celles du Pape et du Ministre Général regardent comme inutile l'organisation du Tiers-Ordre, semblent avoir raison quand ils disent qu'on parle beaucoup et qu'on ne fait rien. Mais aux yeux de tout observateur de bonne foi, qui sait qu'on n'a pas bâti Rome en un jour, que de précieux résultats ont déjà été obtenus ! N'y aurait-il que celui d'avoir suscité des hommes de bonne volonté, et d'avoir éveillé l'attention sur une institution, inconnue de beaucoup et méconnue de la plupart de ceux-là même qui en font partie, qu'on pourrait se féliciter de l'entreprise et se voir récompensé des premiers labeurs ! Combien de catholiques ignorent le Tiers-Ordre ! Et parmi ceux qui le connaissent, combien le considèrent seulement comme une association de personnes pieuses, ignorant complètement son caractère éminemment religieux, populaire et social !

* * *

Coup d'œil rétrospectif. — A la suite du Congrès de juillet 1893, au Val-des-Bois, l'organisation du Tiers-Ordre en France a été décidée, et l'idée d'une réunion semblable en

Italie, en 1894, a été approuvée, comme point de départ de l'organisation dans ce pays.

Répondant aux vœux des Congressites du Val-des-Bois, le Ministre Général nommait en janvier dernier un Commissaire Général du Tiers-Ordre pour toute la France et désignait l'ancien Provincial de Turin, le R. P. Luc Turbiglio, pour préparer le Congrès de la Haute Italie. Ces deux actes du Rme Père Général ont été un premier effet de la réunion de 1893.

Au mois de juillet de cette année, les commissaires Provinciaux du Tiers-Ordre, nommés sur l'initiative du Ministre Général, ont eu leur première Congrégation annuelle et avant de se séparer, ils ont adopté divers projets, qui après avoir été soumis à l'approbation du Rme Père Général, ont déjà reçu un commencement d'exécution.

Le premier était la réunion à Paray-le-Monial de tertiaires intelligents et distingués, qui devaient étudier sous les auspices du Sacré-Cœur, les moyens de rendre au Tiers-Ordre son action bienfaisante dans la société, et d'utiliser cette Institution franciscaine pour délivrer le peuple des injustices actuelles, comme elle l'avait fait avec succès au temps de St François et de ses premiers disciples. Ce projet, vivement encouragé et béni par notre Rme Père Général, s'effectue en ce moment et nous recevons à l'instant de Paray-le-Monial les nouvelles les plus consolantes.

* * *

L'illumination de l'Assomption. — Quelques jours avant la fête de l'Assomption, le Directeur du vaillant journal "*La Veru Roma*" connu par son zèle pour défendre la cause du Pape et soutenir l'honneur de la très Sainte Vierge, avait fait afficher et répandre par toute la ville l'invitation suivante, approuvée par Son Éminence le Cardinal Vicaire :

"HONORONS MARIE."

"Romains, le jour de l'Assomption approche. Cette fête doit être chère à notre cœur. Il nous faut donc honorer notre Mère le mieux possible. Faisons en sorte que nos maisons soient magnifiquement illuminées. Montrons à tous que pour nous, Romains, chaque maison est un temple, chaque fenêtre un autel brillant de lumières en l'honneur de notre bonne Mère. Que nos lumières représentent les étoiles du ciel qui font couronne à Marie."

Cet appel a été entendu et l'illumination du 14 et du 15 août a été parfaitement réussie. Tandis que les larges rues et les boulevards de la *Rome moderne* restaient dans l'ombre, n'ayant d'autre éclairage que la lueur blafarde des lampes électriques, les rues étroites et les *vicoli* (ruelles) de *l'ancienne Rome* resplendissaient de mille feux. Dans les quartiers populaires surtout on avait rivalisé de zèle et ces pauvres gens qui n'ont pas toujours un morceau de pain, avaient trouvé moyen de transformer leurs fenêtres " *en autels brillants de lumières* " en l'honneur de la madone, de leur chère *Maria Santissima*.

*
* *

La fête de St Joachim. — A l'occasion de la fête de son patron St Joachim, le Souverain Pontife a reçu les souhaits et les vœux des membres du Sacré Collège, ainsi que de nombreux évêques et de prélats de distinction. S'étant ensuite retiré dans sa bibliothèque privée, le Pape a tenu cercle et a fait les frais de la conversation, étonnant son auditoire d'élite, par la fraîcheur d'esprit et sa douce gaîté, signe évident d'une excellente santé, quoi qu'en disent chaque jour les journaux de la secte. Au cours de la conversation, Léon XIII a parlé avec joie du Congrès eucharistique de Reims et de celui qui s'est tenu l'an dernier à Jérusalem, faisant entrevoir dans ces deux Congrès un germe de l'union de ces deux Églises. Le Patriarche de Mossoul, qui assistait à cette réunion intime, a assuré le Souverain Pontife que la lettre apostolique " *Praeclara* " avait été accueillie favorablement par les Orientaux et avait accentué le mouvement vers Rome, ajoutant que les préjugés des schismatiques contre l'Église romaine diminuent sensiblement et que les esprits se disposent peu à peu à l'idée de revenir au Centre de l'Unité catholique.

Le Pape a signalé ensuite les dépenses extraordinaires que fait la Sacrée Congrégation de la Propagande pour l'entretien des missions dans le monde entier, dépenses rendues plus considérables à cause des taxes nouvelles que le gouvernement italien lui a imposées. Il a dit aussi quelques mots de la réforme du chant liturgique ainsi que de certains genres de prédications qui s'éloignent trop de la forme apostolique, et en terminant l'entretien, il a fait distribuer à chacun un exemplaire de la lettre que la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers vient d'adresser sur ce sujet aux Généraux d'Ordre et aux Évêques d'Italie.

Lettre sur la prédication. — “ La Sacrée Congrégation dénonce les abus qui se sont introduits dans la prédication et regrette que certains prédicateurs, délaissant le Saint Évangile et ses enseignements, prêchent des conférences qui amusent l'esprit, mais ne servent guère à l'instruction des peuples et à la réforme des mœurs. Sans doute, les conférences peuvent avoir leur utilité ; mais il ne faut en user qu'avec prudence.

“ Il est absolument nécessaire d'écarter de la chaire tous les discours pompeux qui traitent plutôt de choses spéculatives que de questions pratiques. La forme de la prédication doit avoir la clarté et simplicité évangéliques, elle ne doit pas être vague et abstraite.”

Puissent tous les prédicateurs s'inspirer de ces enseignements donnés au nom du St Père et les mettre en pratique ! Ce n'est pas la parole humaine qu'il faut donner au peuple, mais la parole de Dieu.

* * *

La Voix de St Antoine. — Nous terminons en annonçant une bonne nouvelle à nos lecteurs. Le Souverain Pontife a daigné écrire une lettre d'encouragement à la Direction de la “ *Voix de St Antoine* ” et bénir les rédacteurs ainsi que les lecteurs de cette Revue. Le nombre des associés à la Pieuse Union va toujours croissant ; il atteint maintenant le chiffre de *trente mille*. Gloire à Dieu et à St Antoine !

* * *

Un bienfaiteur du peuple. — Au moment où l'on parle tant de la question sociale nous nous préparons à célébrer le 4ème centenaire de la mort d'un ardent apôtre de la classe ouvrière et d'un grand bienfaiteur du peuple ; le B. Bernardin de Feltré.

S'inspirant des traditions de l'Ordre Franciscain, ce Bienheureux consacra toute sa vie à travailler avec énergie pour procurer le bonheur du peuple en l'arrachant aux exactions des Juifs et des usuriers, et en s'interposant au milieu des luttes fratricides, qui désolaient alors les républiques italiennes. C'est lui qui propagea par toute l'Italie les Monts-de-Piété, cette institution que la Révolution a sécularisée ; mais qui doit son origine aux Franciscains et qui avait été établie pour soustraire le peuple à la rapacité juive de cette époque.

¶ Voulant faire connaître en France cet apôtre de la question sociale au moyen-âge, M. l'Abbé De Surrel de St-Julien, vient de publier la vie de ce Bienheureux (1).

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.



Petit Correspondance

D. 1° Lorsque dans une paroisse ou une localité, il se trouve plusieurs Fraternités du Tiers-Ordre, les membres d'une Fraternité sont-ils tenus à faire les suffrages pour les membres défunts des autres Fraternités ?

2° Dans le cas de l'affirmative, il semble que c'est une charge trop forte lorsqu'il y a plusieurs centaines de Tertiaires.

R. 1° Le texte de la Règle est bien formel ; non seulement les Tertiaires de la localité, mais même les étrangers présents par accident sont tenus à ces suffrages. "Les Tertiaires de la localité et les étrangers présents assisteront aux obsèques des Frères défunts et réciteront pour le soulagement de son âme le tiers du Rosaire institué par le Patriarche saint Dominique. Les prêtres, pendant la messe, et les laïques aussi, dans la sainte communion qu'ils feront, s'ils le peuvent, prieront pour le repos éternel du défunt." (Règ., ch. II, § 14.)

2° La Règle a prévu cette multiplicité de suffrages ; ainsi elle ajoute : "s'ils le peuvent." Si chacun fait son possible, il y aura toujours grande assistance aux enterrements des Tertiaires. On ne saurait trop recommander le zèle pour le soulagement des Tertiaires défunts. Chacun devrait se convaincre qu'on agira un jour à son égard comme lui-même aura agi envers les autres. Le Tertiaire qui se sera gêné pour remplir ses devoirs envers les autres pourra être sûr qu'on se gênera aussi pour lui.

1 *Un grand bienfaiteur du peuple*, par M. l'Abbé De Surrel de St-Julien. Imprimerie franciscaine Missionnaire, Vanves, près Paris.



Géographie Française

° PÈLERINAGE DU TIERS-ORDRE DE QUÉBEC A STE ANNE DE BEAUPRÉ.— Le dimanche, 7 Octobre, à l'issue de la retraite et de la sainte visite, le Tiers-Ordre de Québec faisait son pèlerinage annuel à Ste Anne de Beaupré.

Nous serions heureux de publier un rapport complet de ce grand pèlerinage ; mais au dernier moment, les notes qu'on nous avait annoncées, ne sont pas arrivées.

Tout ce que nous savons, c'est que ce pèlerinage a été très nombreux et très édifiant. Plus de mille personnes étaient réunies sur les deux bateaux nolisés à cet effet. La ville de Québec est habituée à ces magnifiques manifestations du Tiers-Ordre et elle y trouve cependant toujours du nouveau. Il est surprenant, en effet, qu'à une date aussi avancée, après que tout le monde est allé, même plusieurs fois, au pieux sanctuaire, ce pèlerinage ait été si nombreux. C'est une marque de la place élevée que s'est acquise le Tiers-Ordre de Québec dans l'estime de la population québécoise. Puisse-t-il la garder toujours et la tourner au plus grand bien des âmes !

LE NONCE APOSTOLIQUE D'ESPAGNE. — Le 22 Juillet dernier, une imposante cérémonie avait lieu au couvent des Franciscains de Madrid, résidence du Commissaire général de l'Ordre séraphique en Espagne. Les Tertiaires tenaient ce jour-là leur réunion mensuelle au cours de laquelle son excellence Mgr Cretoni, représentant du Saint-Siège à la cour de Madrid devait faire sa profession dans le Tiers-Ordre.

En effet, dit *El Siglo futuro*, à six heures et demie le Nonce accompagné de son secrétaire arrivait aux portes de l'Eglise. S. G. Mgr Grégoire Marie-Aguirre, archevêque de Burgos, le Rme Commissaire général de l'Ordre, les religieux du couvent et un grand nombre de prêtres séculiers l'y attendaient. Mgr Cretoni se dirigea vers l'autel avec tout son cortège. Quelques instants après, le Rme Père Commissaire qui présidait entonne le *Veni Creator* après le chant duquel l'archevêque de Burgos prend la

parole. L'orateur commence par féliciter celui qui allait donner un grand exemple au monde en entrant dans le Tiers-Ordre de Saint-François qui désormais comptera parmi ses membres l'un des Prélats les plus illustres de l'Eglise. Il le loue d'ajouter son nom au catalogue presque interminable d'Evêques, d'Archevêques, de Princes, de Cardinaux, de Rois, d'Empereurs, et même de souverains Pontifes qui se glorifient de porter, sous la pourpre, les glorieuses livrées du pauvre d'Assise.

Après la profession et le chant solennel du *Te Deum* les Religieux et les Prêtres séculiers s'approchèrent du Nonce pour le féliciter et baiser son anneau.

Plaise à Dieu, ajouterons-nous avec *El Siglo Futuro*, plaise à Dieu que cet exemple donne aux fidèles un vif désir d'entrer dans le Tiers-Ordre si propre à la réforme des mœurs, et à la sanctification des âmes.

NOUVELLES FRATERNITÉS DU TIERS-ORDRE A MONTRÉAL.
— Les deux anciennes Fraternités du Tiers-Ordre à Montréal ayant fixé leur siège dans la nouvelle église des Pères Franciscains, deux nouvelles Fraternités ont été fondées à l'église Notre-Dame-des-Anges sous la direction des prêtres de St-Sulpice.

Le 14 octobre dernier, le R. P. Gardien des Franciscains érigeait canoniquement la Fraternité des Frères ; et le 21, le R. Père Fulcran, au nom du R. P. Gardien, empêché, érigeait la Fraternité des Sœurs. Les deux Fraternités sont sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges.

Les Tertiaires de Montréal ont toute liberté de choisir celui des deux sièges qui leur conviendra le mieux ; six mois leur sont donnés pour faire leur choix. Les nouveaux postulants, aussi bien que les anciens Tertiaires sont libres de choisir, à quelle que paroisse de la ville ou de la banlieue qu'ils appartiennent.

Les réunions chez les Pères Franciscains se font le premier dimanche du mois pour les Frères et le dernier pour les Sœurs ; à Notre-Dame-des-Anges, le deuxième dimanche pour les Frères et le troisième pour les Sœurs.

Le Directeur actuel à Notre-Dame-des-Anges est le Révérend M. Luche, S. S.

Chez les Pères Franciscains, il y a une instruction en anglais à chaque réunion pour les Tertiaires de langue anglaise, et

Attendant l'opportunité d'une Fraternité spéciale pour ces derniers. Cette Fraternité aurait son siège chez les Pères Franciscains et non ailleurs, comme certaines personnes semblent le dire.

UNE AGRÉABLE SURPRISE. — Les Franciscains de Montréal ont reçu le 15 Octobre une visite dont ils ont dû d'autant mieux apprécier la haute valeur qu'elle a été inspirée par une affection toute paternelle. Sa Grandeur Mgr Satolli, Délégué Apostolique du Saint-Siège aux Etats-Unis, se trouvant de passage à Montréal, a daigné passer dans leur couvent quelques-uns de ses courts et précieux moments. L'illustre Archevêque s'est adressé en latin à la communauté réunie. Il a relevé en termes élogieux le rôle des Enfants de St François, premiers missionnaires de l'Amérique : " Les Franciscains, a-t-il dit, sont chez eux au Canada, car ils l'ont évangélisé les premiers." Puis il a donné sa bénédiction en souhaitant à la jeune fondation prospérité et accroissement, afin qu'elle fasse revivre bientôt les glorieuses traditions de l'Ordre dans la Nouvelle-France.

MISSIONNAIRES DE TERRE SAINTE. — Le 17 Août, 6 Religieux Franciscains ont quitté l'Espagne sous la conduite du T. R. P. Célestin Frago, pour se rendre dans les missions de Terre-Sainte.

LES PÈRES CAPUCINS. — D'après les dernières statistiques, les Pères Capucins sont au nombre de 8,183, répartis en 53 provinces, 524 couvents, 113 hospices, et 191 résidences de missions.

PÈLERINAGE DES SŒURS DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL AU CAP DE LA MADELEINE. — Depuis longtemps la Fraternité de Montréal se proposait de faire un pèlerinage au sanctuaire de N.-D. du Saint Rosaire du Cap de la Madeleine. A notre désir d'aller saluer notre Mère du ciel sous son vocable si populaire se joignait la circonstance exceptionnelle du deuxième centenaire de l'établissement de la Confrérie dans la paroisse du Cap. Aussi l'appel fait aux Tertiaires a-t-il été entendu. Le 24 septembre, à 7½ hrs. du soir, un millier de personnes se trouvaient réunies sur le bateau *Trois-Rivières*. Le pèlerinage a été pieux et fervent. La psalmodie de l'office, le Rosaire, le chemin de la croix, l'heure sainte ont successivement occupé les Tertiaires pendant le trajet.

A 5 hrs du matin, nous arrivons au Cap. Nous saluons le sanctuaire par le chant si connu de l'*Ave Maria* de Lourdes. Tout le monde est dans la joie, les malades surtout que nous amenons nombreux avec nous. Le sanctuaire est trop petit pour recevoir tout le pèlerinage à la fois. Nous sommes obligés de nous diviser. Tandis que les Tertiaires vont psalmodier les Petites Heures et faire leur méditation à la grande église, les autres pèlerines ont l'honneur d'aller les premières se prosterner aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame.

Les Tertiaires ont leur tour et on peut dire que toutes ont rivalisé de ferveur dans l'assistance à la messe, la récitation du Rosaire et le chant des cantiques. Les communions furent extrêmement nombreuses.

A 8½ hrs, messe solennelle et sermon, puis vénération des saintes Reliques. Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup d'ordre et de piété, et plusieurs Rosaïres ont été récités avant que toute les pèlerines aient pu baiser les Stes Reliques.

Après la vénération des reliques, la procession s'organise. En tête de la procession marchent les pèlerines n'appartenant pas au Tiers-Ordre ; puis viennent les Tertiaires novices avec leur voile blanc, les professes avec leur grand habit et leur voile noir ; les Stes Reliques portées triomphalement par deux religieux et accompagnées du clergé viennent ensuite. Le coup d'œil qu'offre la procession est ravissant ; des invocations à la Ste Vierge répétées par toutes les voix et la récitation publique du Rosaire tiennent les âmes élevées de terre et unies à Dieu par Marie.

En face de la porte du Sanctuaire, la procession s'arrête, les rangs sans se confondre se resserrent. Le P. Frédéric monte sur une estrade et consacre les pèlerines à N.-D. du Saint Rosaire. La voix émue du prédicateur trouve le chemin des cœurs et fait couler bien des larmes. Que de prières ferventes montent en ce moment vers le trône de Marie. Une pèlerine m'a avoué avoir été guérie d'une maladie dont elle souffrait depuis plusieurs années. On se retire plus fort ; on appartient à Marie.

Il faut se hâter. Le temps s'écoule rapidement. Tout le monde fait une dernière prière, jette un dernier regard sur le Sanctuaire et nous voilà de nouveau sur le bateau. On a le temps de prendre le dîner et à 2 hrs nous arrivons à Trois-Rivières. Là se trouve le tombeau du bon Frère Didace qu'on voulait au moins voir à distance, si on ne pouvait le visiter. De plus, nous espé

fions entendre la parole éloquente et animée de Sa Grandeur Mgr Lafleche. Une déception nous attendait, Mgr avait été subitement obligé de s'absenter. Le Clergé de Trois-Rivières nous a reçus avec empressement et courtoisie. La Cathédrale a été mise à notre disposition. Une bénédiction de Jésus-Hostie nous a été accordée. Les tertiaires ont pu visiter quelques églises, voir en passant le lieu où reposent les restes du bon Frère Didace, et lui jeter à la hâte un cri de reconnaissance ou une supplication et se rendre au bateau où nous appelaient les cris aigus et répétés de la machine. Nous saluons Trois-Rivières et sa sympathique population accourué en grand nombre pour assister à notre départ, et notre voyage se continue vers Montréal.

Le retour a été encore plus fervent que l'aller : on avait le cœur chaud des émotions de la journée. Les vêpres chantées solennellement, le Rosaire plusieurs fois répété, l'office psalmodié nous ont amener sans nous en douter jusqu'à Montréal ; il était dix heures du soir ; en se séparant on se disait à l'an prochain.



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Cap de la Madeleine. — 22 Janvier 1894. Je souffrais beaucoup d'un mal de gorge. Les remèdes ne m'ayant point soulagée, je commençai une néuvaine au bon Frère Didace, avec promesse de faire publier ma guérison si je l'obtenais. Le troisième jour, je crus que j'allais mourir ; la douleur augmenta avec une intensité telle que j'en perdais la respiration, et après quelques heures de douleur comme celles que l'on éprouve dans

l'asphyxie, je me sentis subitement délivrée de tout mal et de toute incommodité. Je viens m'acquitter avec joie de ma pro] messe !

DAME GODIN.

Montréal. — Reconnaissance et remerciements au bon Frère Didace qui m'a fait échapper à une opération !

A. C.

S. Henri. — Je déclare avoir obtenu une grâce au cours d'une neuvaine en l'honneur du cher Frère Didace, et je désire que ce fait soit publié.

DAME D.

Fargo. — 9 Février 1894. Après avoir attendu bien longtemps une grâce spéciale, je l'ai obtenue, j'en suis sûr, par l'intercession du bon Frère Didace en récitant plusieurs fois par jour la prière qui accompagne son image.

B. Prêtre.

Montréal. — 11 Février 1894. Ayant obtenu une guérison, à la suite d'une neuvaine au bon Frère Didace, nous vous prions de le publier selon que nous en avons fait la promesse.

OLIVIER GUILMETTE.

S. Pierre les Becquets. — 14 Février 1894. Le bon Frère Didace a manifesté encore une fois son pouvoir auprès du bon Dieu en ma faveur. J'étais pris de la grippe depuis Noël, et quoique je fusse mieux, mes forces ne revenaient pas, tellement que je n'étais capable de rien. Lundi, 12, j'avais voulu aller voir une famille malade, à trois arpents d'ici, mais j'avais dû m'arrêter à mi-chemin : tout en marchant doucement, je sentais mes forces m'abandonner. Hier, je finissais une neuvaine au Frère Didace et je voulais communier. En conséquence, j'avais dit à mon petit garçon de se tenir prêt à me conduire en voiture à l'église. L'heure venue, l'ayant trouvé endormi je me dis : Je vais essayer de me rendre à pied. Arrivé à la sacristie, je me demandai pourquoi je ne tenterais pas aussi de dire la Ste Messe. Je la célébrai en effet et assistai à une autre sans aucune fatigue, le tout à la grande surprise de tout le monde. Dans la même journée je suis sorti plusieurs fois sans trahir dans ma démarche le moindre reste de faiblesse. Enfin, hier au soir, j'ai assisté à une conférence agricole de près de trois heures et je suis encore très bien aujourd'hui. Je ne doute pas que le bon Dieu ne m'ait fait miséricorde, grâce au bon Frère Didace.

GH. Z. GARCEAU. Prêtre

N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

Dame Ambroise Provost, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à Sherbrooke à l'âge de 70 ans, après 12 années de profession.

Dlle Vitaline Pagé, en religion Sœur Victoire, décédée à Montréal le 21 Septembre 1894, après 4 ans de profession.

R. I. P.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois **Indulgences Plénieres.**

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénieres et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater, Ave et Gloria*, nombre uses indulgences plénieres et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Absolution générale le 19. On peut la recevoir dès le dimanche au confessionnal, et le dimanche suivant en public.

Le 12, le 19, le 26, le 28 et le 29, indulgence pléniere aux conditions ordinaires et moyennant la visite d'une église franciscaine.

Le 26, pour les Associés du chemin de croix perpétuel.

Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Orde régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession; la communion pour les indulgences plénieres, la visite, et la récitation de trois

Pater, Ave et Gloria. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater, Ave et Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

Le 12, 7 ans et 7 quarantaines, pour les cordigères.

Le 19, 7 ans et 7 quarantaines.

Le 4, le 12, le 16, le 19, le 26, le 28, le 29, 256 ans et 50 quarantaines, moyennant 3 *pater, ave, gloria*, en l'honneur de la T. S. Trinité récités dans une église franciscaine.

CALENDRIER.

Novembre

1. Fête de la Toussaint.
2. Commémoration de tous les fidèles défunts.
4. S. Charles Borromée, Cardinal Protecteur de l'Ordre Séraphique.
5. B. Raynier, du premier Ordre.
6. Bse Félicie Méda, clarisse.
7. B. Bernardin de Fossa, du premier Ordre.
12. S. Didace ou Diégo, frère la., du premier Ordre. — B. Jean de la Paix, tertiaire.
14. B. Gabriel Ferretti, du premier Ordre.
16. Ste Agnès d'Assise, sœur de Ste Claire.
17. Bse Salomé, reine de Gallicie, clarisse.
19. Ste Elisabeth de Hongrie, *Patronne des Sœurs du Tiers-Ordre.*
21. Présentation de Marie.
25. Bse Elisabeth la Bonne, vierge, tertiaire.
26. S. Léonard de Port Maurice, du premier Ordre.
27. Bse Delphine de Glandèves, tertiaire. — B. Raymond Lulle, tertiaire.
28. S. Jacques de la Marche, du premier Ordre.
29. La fête de tous saints des trois Ordres de St François.
30. S. André, apôtre.

M. C. GALARNEAU
MARCHAND DE
CUIR ET FOURNITURES A CORDONNIERS
279 Rue Saint-Paul, 279
MONTREAL.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES, EDITEURS, IMPORTATEURS
1603 Rue Notre-Dame, Montreal
Livres de Prières et de Piété, Livres Classiques, Fournitures
d'Ecoles et de Bureaux, Articles Religieux et de
Fantaisie, Tapisseries, Etc., etc.

LESSARD & HARRIS
Couvreurs, Plombiers
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD ET A VAPEUR
Toutes sortes d'ouvrages Electriques
421½ RUE CRAIG, MONTREAL
TELEPHONE 2194. J. W. HARRIS, Gerant

ETABLIE EN 1870
Laporte, Martin & Cie
EPICIERS EN GROS
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SEIGNEURS
MONTREAL.

NAZAIRE VERSAILLES
A CONSTAMMENT EN MAIN
VEAUX, MOUTONS, LARD, VOLAILLES
ET LEGUMES DE TOUTES SORTES
433 St. James Street, Montreal
TELEPHONE 2806.

M. GARAND
NOTAIRE
10 SAINT LAMBERT
RESIDENCE; 29 AVENUE MONT. ROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL